

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Maître d'ouvrage :	commune de La Flamengrie Mairie 54 Route Nationale 02260 La Flamengrie Tél : 03 23 97 26 21 Courriel : mairie.laflamengrie@wanadoo.fr
Objet marché public marché :	Création d'une salle des associations, d'une halle couverte et aménagement extérieur sur le site de l'ancien restaurant
Marché alloti :	Lot n°1 - Démolition - Désamiantage Lot n°2 - Gros-œuvre – Carrelage - Serrurerie Lot n°3 - Charpente Lot n°4 - Couverture Lot n°5 - Menuiseries extérieures Lot n°6 - Menuiseries intérieures bois – Plâtrerie – Faux-plafond Lot n°7 - CVC - Plomberie Lot n°8 - Electricité - Panneaux photovoltaïques Lot n°9 - Peinture – Sols souples Lot n°10 - Voirie et réseaux divers Lot n°11 - Espaces verts
Représentant du Pouvoir Adjudicateur	Monsieur Jean Fourdrignier, Maire
Mode de passation :	Marché passé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L 2123-1 et R 2123-1 du CCP
Type de marché :	Travaux
Nomenclature communautaire :	45000000-7 - Travaux de construction
Date et heure limites de réception des offres :	28/05/2026 à 12h00
Visite du site :	Visite obligatoire pour les lots n°1,2 et 10 selon les modalités décrites dans l'article 8 du règlement de consultation
Variante :	Pas de variante imposée par l'acheteur Variante à l'initiative des candidats NON AUTORISEES
Prestations supplémentaires éventuelles :	Réponse aux prestations supplémentaires éventuelles obligatoire
Modalité d'obtention du DCE :	Téléchargement du DCE sur le profil acheteur www.marches-securises.fr
Mode de transmission des candidatures et offres :	Remise obligatoirement dématérialisée sur le profil acheteur Aucun autre mode de transmission accepté Signature électronique NON exigée
Adresse du profil acheteur :	www.marches-securises.fr
Critère d'attribution :	Offre jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères indiquées dans le règlement de consultation
Renseignements :	Questions à poser sur le profil acheteur www.xmarches.fr
Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :	Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier - CS 81114 80 011 Amiens Cedex 01
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :	<ul style="list-style-type: none">■ Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;■ Référé contractuel : à compter de la conclusion du contrat et suivant le délai défini à l'article R551-7 du Code de Justice Administrative ;■ Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;■ Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.